

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

Objet :

Subvention façades
24 Route de Béziers

N° : D - 2023 - 12- 04 - 05

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Ludivine ALBERT.

Procurations à : M. Yann RAMIREZ à M. Jean-François GUIBBERT, M. Laurent FUSTER à M. Jean-Philippe GARCIA, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, M. Julien RIBES à M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS à Mme Myriam AGUILA, Mme Solène PELLE à Mme Géraldine ESCANDE.

Secrétaire de séance : Mme Marie CHOLLET.

Début de séance : 18H30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Monsieur le Maire propose au Conseil de verser une subvention d'un montant de 25 % du montant TTC des travaux de réfection de façade entrant dans le périmètre défini par la Communauté de communes « La Domitienne » et la Commune correspondant au « centre ancien » de la commune dans la limite maximale de 750 €.

Il présente la demande suivante :

- [REDACTED]
43 Route de Béziers
Montant de la subvention : 750 €

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le 08 DEC. 2023

ID : 034-213401359-20231204-D2023_12_04_005-DE

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents + 6 procurations,

DECIDE d'octroyer la subvention façade sus indiquée et dit que la somme sera prélevée au C/20422 – réfection façades du BP 2023 ou suivants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,



Marie CHOLLET



Jean-François GUIBBERT